



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article807>

Élections professionnelles : un bilan nécessaire

- Elections professionnelles -



Les réunions au sommet auxquelles assistent les représentants des organisations syndicales, c'est un peu comme la buvette de l'Assemblée Nationale : on ne sait pas trop ce qu'il s'y dit, comment ça se passe ; on voit ça de loin, on ne veut être ni médisant, ni parano, mais on soupçonne toujours que la teneur des échanges et le ton employé entre supposés adversaires n'est pas à la hauteur des attentes de ceux qui subissent de plein fouet la régression sociale actuelle.

À l'échelon national, SUD Éducation siège depuis déjà plusieurs années, entre autres, dans les comités techniques ministériels ainsi qu'au Conseil Supérieur de l'Éducation. Mais notre mode particulier de fonctionnement ainsi que nos orientations ont toujours eu pour effet que nos prises de positions et déclarations sont restées courageuses et contestataires dans la dénonciation des contres-réformes à l'oeuvre dans l'Éducation Nationale (cf. les déclarations liminaires publiées sur le site national de SUD Éducation ainsi que les comptes-rendus détaillés transmis systématiquement aux adhérents lorrains).

En Lorraine, nous avons toujours estimé que notre effort devait avant tout se concentrer sur la lutte au plus près des personnels, qu'une participation aux instances académiques était de nature à nous détourner du terrain d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sauf qu'en octobre 2011, il nous a fallu mettre prudemment un pied dans l'engrenage institutionnel en nous présentant aux élections professionnelles locales, la récente réforme de la représentativité syndicale nous y obligeant si nous voulions conserver nos moyens syndicaux. Permettons nous un peu d'ironie : nous n'avons pas été déçus dans la constatation du manque de courage et de combativité de nos « camarades » syndicalistes. Récit de deux journées de dépouillement et d'une belle occasion manquée de glisser un petit grain de sable dans la machine à casser l'école.



**Le vote
électronique
nuit
gravement
à la
démocratie**

Jeudi 20 octobre : « dépouillement » du scrutin au comité technique de l'Académie de Nancy-Metz. Dépouillement, si l'on peut dire, puisque le vote électronique sous-traité par une entreprise privée appartenant à un ancien ministre (entreprise qui a déjà décroché une grosse part du juteux marché des ENT, type PLACE...) ainsi que le stockage des données de vote sur leurs serveurs ne garantit aucune transparence quant au bon déroulement et à l'anonymat des votes des électeurs ; les organisations syndicales candidates ne devant se contenter que de constater les résultats qui s'affichent sur un écran d'ordinateur. Avant cela, SUD Éducation Lorraine est la première organisation à lire une déclaration préliminaire (cf. notre site) dénonçant la privatisation des élections professionnelles, le vote électronique,

son absence de transparence, la complexité des opérations de vote, la difficulté à récupérer son matériel de vote ainsi qu'à accéder aux plate-formes sur internet parfois saturées ou totalement inaccessible pour ceux qui ne disposent pas d'un matériel labellisé Microsoft, absence d'affichage des professions de foi dans les écoles et établissements... Tout cela ayant eu pour effet un taux d'abstention record de 60% en moyenne, et jusqu'à 93% pour certains scrutins (35% les années précédentes). Des chiffres déjà ahurissants et qui ne tiennent pas compte des nombreux collègues titulaires où précaires qui ont été oubliés ou écartés des listes électorales. Notre déclaration liminaire fait mouche : le recteur quitte la salle pendant notre déclaration simulant un coup de fil important. Le SGEN-CFDT et l'UNSA, favorables à ces nouvelles modalités de vote électronique, n'ont naturellement pas jugé nécessaire de s'exprimer sur ce taux d'abstention, rendant ces élections totalement non représentatives. FO avait préparé une courte déclaration dénonçant à raison les accords de Bercy et la récente réforme de la représentativité syndicale approuvée par la CGT et la CFDT. La FSU et la CGT ne voulant pas rester à la traîne on improvisé une courte déclaration.



Nous avons mis les pieds dans le plat. Comment des organisations syndicales pouvaient-elles en effet accepter de cautionner des élections aussi grotesques, quel que soit le résultat ? Il fallait les retoquer, refuser de contribuer à laisser croire qu'elle s'étaient bien déroulées, au moins en les dénonçant et en se contentant d'observer l'administration s'enfoncer et assumer seule les choix qu'elle a imposé ; au mieux en exigeant qu'elles soient réorganisées. Nous soufflons aux autres organisations syndicales que nous pourrions demander une suspension de séance pour envisager une action collective. Nous sortons tous de la salle en laissant l'administration seule. SUD Éducation propose de refuser collectivement que chacun de nous introduise sa carte électronique faisant office de clé et permettant de sceller l'urne. FSU, CGT, FO se montrent plutôt favorables à une telle action tout en précisant qu'elle se devait d'être plutôt symbolique, arguant que pour les collègues qui ont voté, il fallait se contenter de repousser simplement le dépouillement. Le SGEN, l'UNSA et l'Union pour une école républicaine se questionnent. À SUD nous étions plutôt satisfait, il suffisait que la moitié des clés, plus une, ne soit pas introduites dans l'urne pour que le dépouillement ne se fasse pas. Nous continuons à argumenter : quel sens peut avoir un scrutin avec à peine 40 % de participation et où des dizaines de milliers d'électeurs n'ont pas pu voter ? Les délégués s'agitent, passent des coups de fils, sans doute à leurs directions nationales. Puis, c'est le retournement de situation : sans surprise nous comprenons que le SGEN, l'UNSA et l'UER scelleront l'urne et que les autres ne la mettront pas mais seulement après s'être assurés que cela n'empêche pas le bon déroulement du dépouillement. Nous assisterons donc à cette parodie de dépouillement, regardant l'informaticien du Rectorat faire ses clics de souris, le Recteur plaisanter avec une des déléguées du SGEN, la FSU et l'UNSA esquisser des sourires à l'affichage des résultats.

Le lendemain, dépouillement des scrutins aux commissions administratives paritaires dans la grande salle d'honneur de la faculté de droit. Encore moins de cas de conscience de la part des organisations syndicales « responsables », chacun se lève pour aller mettre sa clé dans l'urne. Nous percevons tout de même une petite gêne. Puis c'est notre tour d'être appelés. Nous déclarons qu'en toute logique, comme la veille, nous refusons de sceller l'urne,

Élections professionnelles : un bilan nécessaire

considérant que la manière dont l'administration a organisé ces élections revenait à brader le droit démocratique fondamental des travailleurs d'être représentés et qu'il y avait mieux à faire au service de l'école publique. Nous ajoutons que nous constatons être la seule organisation syndicale à confirmer la position défendue la veille. Puis les délégués de l'UNSA et de l'UER se retournent vers nous en nous disant : « vous avez raison, ce sont des hypocrites ; hier ils boycottent et aujourd'hui ils mettent leur clé, comme si de rien n'était ». C'est vrai, à l'UNSA, on fait des choix merdiques, mais au moins on les assume !

Voilà, en Lorraine, notre première expérience d'élections professionnelles. À SUD Éducation, on en reste convaincu : c'est dans la grève, dans la rue, dans les AG que ça se passe, même s'il ne faut pas se priver, partout où c'est possible, de mettre des grains de sables dans la machine à détruire les droits du peuple et les services publics, ainsi que de se saisir chaque occasion pour dénoncer, face aux fonctionnaires qui appliquent cette politique, l'oeuvre de destruction à laquelle ils se soumettent.